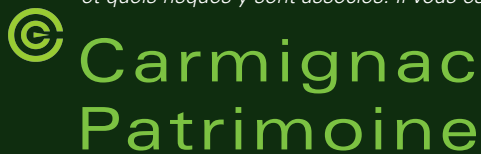


## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



Part E EUR Acc (ISIN: FR0010306142)

Cet OPCVM est géré par Carmignac Gestion.

## Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes:

- L'objectif du fonds est d'obtenir, sur un horizon de placement recommandé de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle l'indicateur de référence du fonds composé pour 20% d'ESTER capitalisé, pour 40% l'indice mondial MSCI AC WORLD NR (USD) et pour 40% l'indice mondial obligataire ICE BofA Global Government. De plus, le fonds cherche à investir de manière durable et met en œuvre une approche d'investissement socialement responsable.
- L'indicateur composite est rebalancé trimestriellement et converti en Euro pour les parts EUR et les parts hedgées, et dans la devise de référence de chaque part pour les parts non hedgées. Ce fonds est un OPCVM géré activement : la composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve des objectifs et de la politique d'investissement. L'univers d'investissement du fonds est au moins partiellement basé sur l'indicateur. Les positions du fonds et les pondérations peuvent différer sensiblement de la composition de l'indicateur. Aucune limite n'est fixée quant au niveau de cet écart.
- Les principaux moteurs de performance du fonds sont les suivants :
  - (i) Les actions : le fonds, investi à 25% min. de son actif net en actions, est exposé à 50% max. de l'actif net en actions internationales (toutes capitalisations, sans contrainte sectorielle ou géographique, pays émergents inclus dans la limite de 25% de l'actif net dont 10% max. sur le marché domestique chinois (limite d'investissement commune incluant les actions, titres de créance et instruments du marché domestique chinois);
  - (ii) Les produits de taux : l'actif net du fonds est investi à 40% min. en produits obligataires à taux fixe et/ou variable, publics et/ou privés et en produits monétaires. La notation moyenne des encours obligataires détenus par le fonds sera au moins «Investment Grade» selon l'échelle d'au moins une des principales agences de notation ou jugées équivalentes par la société de gestion. Les produits de taux des pays émergents ne dépasseront pas 25% de l'actif net dont 10% max. sur le marché domestique chinois;
  - (iii) Les devises : le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, les devises autres que la devise de valorisation du fonds.
- Le fonds peut investir jusqu'à 5% de son actif net dans des titres non cotés.
- La décision d'acquiescer, de conserver ou de céder les produits de taux ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité.
- Le gérant peut utiliser comme moteurs de performance des stratégies dites de « Relative Value », visant à bénéficier de la « valeur relative » entre différents instruments. Des positions vendeuses peuvent également être prises à travers des produits dérivés.
- Le fonds a des caractéristiques ESG. Il est conforme à l'article 8 du règlement SFDR. Il applique soit une approche «best-in-universe» (sociétés qui offrent des activités durables), soit «best-effort» (émetteurs en amélioration ou avec des bonnes perspectives de

performances ESG dans le temps) grâce à un filtrage négatif et positif permettant de réduire activement l'univers d'investissement (actions et obligations) d'au moins 20% en excluant les entreprises dont les notations reflètent des risques ESG élevés. Ces exclusions s'appuient sur les notations ESG de l'outil de recherche interne et propriétaire « START » et sur les notes MSCI de ces entreprises. Les émissions de carbone, l'éducation et la cybersécurité sont des exemples de critères extra-financiers. Seul le risque de durabilité est pris en compte pour la sélection des TRS. Le risque de durabilité du fonds peut différer du risque de durabilité de l'indicateur de référence.

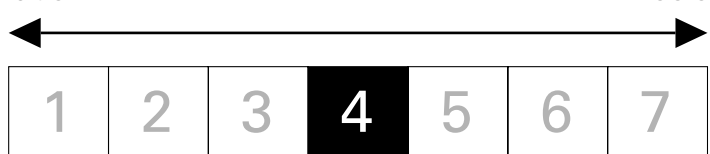
### Autres informations :

- Le fonds utilise des instruments financiers à terme, ferme et conditionnel, en vue de couvrir de façon discrétionnaire, arbitrer et/ou exposer le portefeuille aux risques suivants (directement ou via indices): devises, crédit (dans la limite de 30% de l'actif net), taux, actions, ETF, dividendes, volatilité, variance (ensemble dans la limite de 10% de l'actif net pour ces deux dernières catégories) et matières premières (20% max. de l'actif). Les instruments dérivés utilisés sont les options (simples, à barrière, binaires), les contrats à terme ferme (futures/forward), les swaps (dont TRS dans la limite de 20% de l'actif et swaps de performance) et les CFD (contract for difference), sur un ou plusieurs sous-jacents. L'exposition globale aux instruments dérivés est contrôlée par l'effet de levier attendu (calculé comme la somme des montants nominaux sans compensation ni couverture), qui s'élève à 500%. Celui-ci pourrait être supérieur dans certaines conditions. La VaR relative maximum est plafonnée à 2.
- La sensibilité globale du portefeuille de produits et instruments de taux est comprise entre -4 et +10. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts.
- L'investissement dans les obligations contingentes convertibles (« CoCos ») est autorisé dans la limite de 15% de l'actif net. Les CoCos sont des instruments de dette subordonnée complexes réglementés et hétérogènes dans leur structuration.
- Le fonds peut être investi dans des parts ou actions d'OPC dans la limite de 10% de l'actif net.
- La durée minimum de placement recommandée est de 3 ans.
- L'investisseur peut obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 18 heures CET/CEST et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille.
- Cette part est une part de capitalisation.

## Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur, représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risques.
- Ce fonds est classé en catégorie 4 en raison de l'exposition diversifiée aux marchés actions, aux risques de taux, de crédit et de change.
- Le fonds n'est pas garanti en capital.

Risques non suffisamment pris en compte par l'indicateur, auxquels ce fonds peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative:

- Risque de crédit : le fonds est investi dans des titres dont la qualité de crédit peut se détériorer, il existe donc un risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un émetteur, la valeur des obligations ou bien des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser.
- Risque de contrepartie : le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles, notamment dans le cadre d'opérations impliquant des instruments dérivés sur des marchés de gré à gré.
- Risque de liquidité : les marchés sur lesquels le fonds intervient peuvent être affectés par un manque de liquidité temporaire. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le fonds peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions.
- Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement                                                                                                                                                                                                                                             |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Frais d'entrée                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 0.00% |
| Frais de sortie                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 0.00% |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.                                                                                                              |       |
| Frais prélevés par le fonds sur une année                                                                                                                                                                                                                                                          |       |
| Frais courants                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 2.40% |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances                                                                                                                                                                                                                                           |       |
| <b>Commission de surperformance</b>                                                                                                                                                                                                                                                                |       |
| 20.00% de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Montant de la commission de performance facturé au titre du dernier exercice : 0.00% |       |

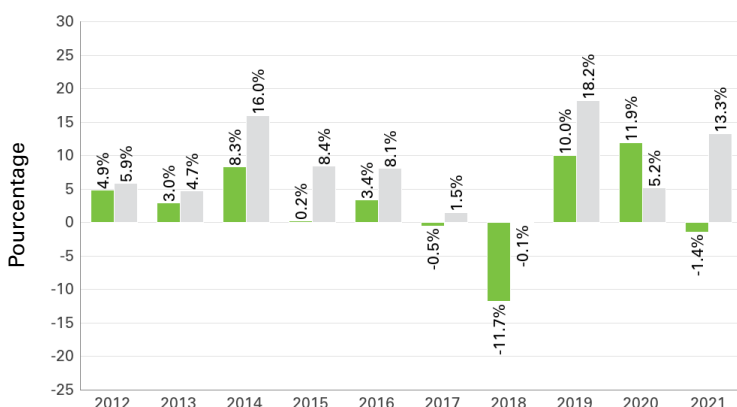
Les **frais courants** sont basés sur les coûts du dernier exercice clos le 31/12/2021. Ils peuvent varier d'année en année, ils ne comprennent pas la commission de performance et les frais de transactions, (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre véhicule de gestion collective). Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'informations sur les frais, charges et modalités de calcul de la commission de performance, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus, disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)

La **commission de surperformance** se fonde sur la surperformance relative de la part par rapport à son indicateur de référence. Elle est calculée sur une période de performance de 1 an, correspondant à l'exercice du fonds. La commission de surperformance est provisionnée lorsque la performance de la part est supérieure à la performance de l'indicateur de référence pendant la période de performance. Toutefois, la commission de surperformance n'est prélevée que lorsque toute sous-performance constatée sur une période de 5 ans maximum (applicable à compter du 1.1.2022 ou depuis le lancement de la part si elle est postérieure) ne soit récupérée.

La commission de surperformance peut également être prélevée lorsque la performance absolue du fonds est négative mais dépasse toujours celle de l'indicateur de référence.

## Performances passées



- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.
- La part de cet OPCVM a été créée en 2006. L'OPCVM a été lancé en 1989.
- Les performances affichées sont calculées en EUR.
- Jusqu'au 31/12/2012, les indices «actions» des indicateurs de référence étaient calculés hors dividendes. Depuis le 01/01/2013, ils sont calculés dividendes nets réinvestis. Jusqu'au 31/12/2020 l'indice obligataire était le FTSE Citigroup WGBI All Maturities Eur. Jusqu'au 31/12/2021, l'indicateur de référence du fonds était 50% MSCI AC World NR (USD) (dividendes nets réinvestis), 50% ICE BofA Global Government Index (USD) (coupons réinvestis). Les performances sont présentées selon la méthode du chaînage.
- La gestion de ce fonds n'est pas indiciaire, l'indicateur présenté est un indicateur de référence.

■ Performance de l'OPCVM  
■ Performance de l'indicateur de référence : 20% €STR, 40% MSCI AC WORLD NR, 40% ICE BofA Global Government Index

## Informations pratiques

- Le dépositaire de ce fonds est BNP Paribas, S.A.
- Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Carmignac Gestion 24, place Vendôme 75001 Paris France (documents disponibles en français, allemand, anglais, espagnol, italien et néerlandais sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)).
- La VL est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du fonds ou de votre conseiller fiscal.
- La responsabilité de Carmignac Gestion ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus.
- Le fonds peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans son prospectus ou sur le site internet: [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)
- La part de ce fonds n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person», selon les définitions des réglementations américaines "Regulation S" et "FATCA".
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com). Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.